Mgr Freppel. — Le ministère n'a rien eu de plus pressé que de demander le maintien de cette ambassade. On finira par dire que c'est une comédie qui est jouée devant le public.

M. de Baudry d'Asson. — C'est le mot de la situation. (Double salve d'applaudissements à droite.)

Le tumulte est à son comble à gauche.

Mgr Freppel. — Les paroles trouvent dans les actes la meilleure condamnation. Le peu d'agrément n'a que trop duré; il est temps d'y mettre un terme, mais le parti radical ne recule devant aucune faute quand il s'agit de satisfaire ses passions antireligieuses, au risque de blesser les plus graves intérêts de la France. (Applaudissements à droite).

Je retire mon amendement.

La fin du discours de Mgr Freppel est salué par une triple salve d'applaudissements à droite. (L'extrême gauche hurle.)

M. Pichon attaque violemment l'Eglise et le clergé. MM. Lanjuinais et Amagat prennent ensuite la parole et les articles 8 à 12 sont adoptés. La séance est levée à six heures cinq.

NOUVELLES DU JOUR

M. Numa Gilly

Nîmes, 4 juin. — Le procureur de la République a intimé l'ordre à M. Gilly de se constituer prisonnier dans les 3 jours.

Le député du Gard, prétextant l'inviolabilité parlementaire, a refusé d'obéir à cette injonction.

Le Panama

Paris, 4 juin. — Contrairement au bruit qui a couru, il est inexact que M. Brunet ait l'intention de se démettre de ses fonctions de liquidateur du Panama.

Il a eu aujourd'hui une entrevue avec M. Rouvier au sujet d'une émission de bons à lots.

Le cardinal Richard

Paris, 4 juin. — Ce soir, à six heures, le cardinal Richard a prêté serment de fidélité, d'obéissance à l'Eglise et au Souverain-Pontife, en qualité de membre du Sacré-Collège.

La cérémonie a eu lieu au Palais de l'Archevêché, dans la chapelle, en présence de l'ablégat apostolique. C'est Son Eminence Mgr Rotelli, nonce du pape, qui a reçu le serment.

Le nouveau cardinal, par son serment, s'engage à défendre tous les droits et privilèges du Saint-Siège, et à observer les constitutions apostoliques.

Après la cérémonie, un grand dîner a eu lieu à l'archevêché.

Le retour de M. Carnot à Paris

Paris, 4 juin. — L'accueil peu enthousiaste fait à M. Carnot, à son arrivée, a été compliqué de quelques cris de : Vive Boulanger ! accompagnés de coups de sifflet.

Le rapide éloignement de la voiture présidentielle a mis fin à ces manifestations.

Découverte d'une association de fraudes

Paris, 4 juin. — Depuis quelques mois, l'administration des douanes était victime de détournements provenant de fraudes sur l'importation de tabacs aux colonies.

Le directeur général des douanes, persuadé que les détournements étaient commis avec la complicité de certains employés de l'administration, ouvrit une enquête minutieuse, qui révéla l'existence d'une association frauduleuse, disposant de gros capitaux, dont les affiliés avaient jusqu'ici échappé à toute investigation.

Mais, dimanche soir, on arrêta deux employés subalternes de la douane, chez qui des perquisitions ont été faites par M. Goron.

Ces perquisitions amenèrent la saisie de papiers et d'une cargaison de tabacs et de cigares de contrebande.

Enfin, on arrêta le nommé Mottet, attaché au cabinet de M. Etienne, secrétaire d'Etat aux colonies.

M. Dopfer, juge d'instruction, l'interrogea, puis fit opérer, avant-hier, des perquisitions chez plus de dix personnes qu'on croit compromises.

L'assemblée provinciale de la Champagne

Troyes, 4 juin. — Aujourd'hui a eu lieu l'ouverture de l'assemblée provinciale de la Champagne.

Mgr Geschenard, délégué du cardinal Langénieux, a dit la messe dans l'église Sainte-Madeleine.

M. l'abbé Garnier a prononcé un discours dans lequel il a défini le but de l'œuvre. La séance d'ouverture a suivi.

L'assemblée a constitué son bureau et s'est divisée en quatre sections.

L'assemblée s'est ensuite réunie en Commissions. La séance générale a été tenue le soir.

L'affuence est considérable. Plusieurs départements sont représentés. On est unanime à reconnaître la nécessité d'organiser une représentation sérieuse et énergique des intérêts sociaux.

Un banquet franco-italien

Paris, 4 juin. — Le comité italien de l'Exposition a offert, dans la soirée, un banquet à M. Tirard.

M. Comondo, qui présidait, a constaté le succès de l'Exposition, en disant : « Nous le constatons avec bonheur, car nos cœurs battent à l'unisson des vôtres. »

M. Comondo a porté un toast à M. Carnot et à la prospérité de la France.

M. Tirard, répondant, a fait l'éloge de l'Italie, la terre classique de l'art, et a dit :

» Certes, ce n'est pas le seul lien qui unisse la France à l'Italie, mais c'est celui qui indique le mieux l'alliance pacifique dont nous voudrions marquer aujourd'hui la tendance universelle. »

M. Tirard a porté un toast à la prospérité de l'Italie.

Les ouvriers boulangers de Marseille

Marseille, 4 juin. — Les ouvriers boulangers se sont réunis, cette après-midi, à la Bourse du Travail. Ils ont adopté un nouveau règlement.

En cas de refus d'acceptation des patrons, une nouvelle réunion sera tenue samedi. Elle aura à se prononcer sur l'opportunité d'une grève.

Transfert de 60 sépultures de soldats français en Alsace-Lorraine

Strasbourg, 4 juin. — Par suite de l'agrandissement du polygone, on a dû transférer 60 sépultures de soldats français dans un nouveau cimetière, qui a été inauguré, hier, en présence du commandant de la brigade, du corps des officiers, de cent hommes du régiment d'artillerie et du corps de musique.

Le pasteur Hassman, aumônier militaire, a prononcé une allocution dans laquelle il a fait ressortir que le culte des morts est un des traits du caractère qui distingue le plus les Allemands, de même que le respect des ennemis.

Il a terminé, en disant : « Craignez Dieu, honorez le Roi, et aimez vos frères ».

Une allocution du général et un morceau de musique ont terminé la cérémonie.

Un potin de coulisse

On lit dans l'*Intransigeant :*

« Un journal oublié depuis longtemps et qui voudrait ramener l'attention sur lui, a publié hier un long racontar sur les « travaux de la Haute-Cour. D'après ce récit, où la fantaisie se mêle au grotesque, le tribunal (???) du Luxembourg serait prêt à déposer son rapport. Le général Boulanger, dont on a fouillé tout au moins autant la vie privée que la vie publique, ne serait inculpé ni d'attentat, ni de complot, ni d'embauchage, ni de concussion. On aurait appris, dit l'auteur de l'article, qu'il s'était approprié, pour son usage personnel, lorsqu'il était ministre, une somme de soixante mille francs dans la caisse de réserve des fonds secrets.

» Or, cette calomnie a déjà servi dans un intérêt électoral, à la veille du 27 janvier, et le candidat revisionniste y a répondu par une pièce sans réplique : le reçu du général Ferron, son successeur et son ennemi le plus acharné, constatant qu'il avait trouvé la caisse des fonds secrets, au départ du général Boulanger, telle qu'elle était à son arrivée.

» De sorte qu'il résulte de tout ce roman que, malgré son activité et ses désirs, le comité des Vieux-Neuf n'a rien trouvé du tout à la charge du chef du Parti national.

» Du reste, toute l'histoire que nous signalons a été composée par un courriériste dramatique, connu pour son amour des potins de coulisse. Et c'est bien là, en effet, ce qu'il a livré à la publicité restreinte dont il jouit : un potin de coulisse, à moins que ce ne soit un potin de coulissier. «

Les chemins de fer serbes

Londres, 4 juin. —Suivant une dépêche de Belgrade au *Standard*, de nombreuses malversations ont été constatées dans l'administration des railways serbes; le *Standard* dit qu'en réalité l'entreprise était une combinaison du Laenderbank de Vienne et du Comptoir d'escompte de Paris.

Londres, 4 juin. — Une dépêche de Vienne au *Standard* représente la compagnie des railways comme une compagnie d'exploitation qui aurait exploité autant que possible la Serbie.

Vienne, 4 juin. — Les journaux considèrent la mise sous sequestre du chemin de fer serbe comme un fait justifiant l'intervention éventuelle du gouvernement français.

Les obsèques de Victor Marouck

Paris, 4 juin. — Ce matin ont eu lieu les obsèques civiles de M. Victor Marouck, secrétaire de la rédaction du *Parti ouvrier*.

Mille à douze cents socialistes s'étaient réunis devant la maison mortuaire.

Derrière M. Marouck père, ancien proscrit de 1851, qui conduisait le deuil, venaient MM. Félix Pyat, député; Strauss, Joffrin, Chabert, etc., conseillers municipaux; des délégations du comité antiboulangiste, des étudiants de la ligue antiboulangiste et des divers groupes possibilistes de Paris.

Dès que le cortège a franchi la porte de St-Ouen, six drapeaux rouges ont été déployés.

Le convoi est entré dans le cimetière de Saint-Ouen, sans qu'aucun incident se soit produit.

Sur la tombe, des discours ont été prononcés par MM. Joffrin, Labusquière et Allemane.

Les assistants se sont séparés aux cris de : « Vive la Commune ! »

Le Comptoir d'Escompte

Paris, 4 juin.— La première assemblée générale constitutive du Comptoir national d'escompte de Paris a eu lieu hier, sous la présidence de M. Denormandie.

Elle a reconnu et vérifié la sincérité de la déclaration de souscription intégrale du capital social de 40 millions et de versement du quart sur chacune des 80,000 actions de 500 francs qui le composent.

MM. Allain, Launay et Georges Martin ont été nommés commissaires pour apprécier les avantages particuliers stipulés par les statuts et généralement toutes les questions qui se rattachent à la fondation de la nouvelle société.

Ils devront faire leur rapport à la seconde assemblée constitutive.

MM. Moreau et Monchicourt, liquidateurs de l'ancienne société, ont été adjoints aux commissaires, en vue de conférer avec eux sur les conventions intervenues.

Les tremblements de terre

Paris, 4 juin.—Les secousses du tremblement de terre du 30 mai ont été nettement enregistrées par les sismographes de l'observatoire de Montsouris.

Ces perturbations n'ont pas cessé avec le phénomène de jeudi dernier. Les courbes de l'appareil semblent indiquer que nous ne sommes pas encore sortis de cette période de troubles sismiques.

Radiation dans la Légion d'honneur

Paris, 4 juin. — Dans la séance d'hier, présidée par le général Faidherbe, grand chancelier, le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur était saisi du plusieurs demandes en radiation de légionnaires, entre autres la demande visant M. Homery, des Côtes-du-Nord, dont il a été beaucoup parlé, tout récemment à la Chambre.

L'instruction concernant M. Homery n'étant pas terminée, cet examen a été ajourné à la prochaine séance, c'est-à-dire au premier lundi de juillet.

Les noces d'or de M. et Mme Gladstone

Londres, 4 juin. — M. et Mme Gladstone vont célébrer le mois prochain, leurs noces d'or.

Toute la famille de l'illustre homme d'Etat se trouvera réunie à Hawarden. Le quatrième fils de M. Gladstone, Henri Gladstone, qui est établi à Calcutta, revient à cette occasion en Europe.

La lettre du cardinal de Paris

Il convient de citer ce passage de la lettre de Mgr Richard.

« Multipliez les créations merveilleuses de la science et de l'industrie. Mais n'oubliez pas que depuis Notre-Seigneur Jésus-Christ, toute civilisation porte nécessairement l'empreinte chétienne. Vouloir organiser la société en dehors de l'Evangile, c'est rétrograder de dix-neuf siècles. Vous pourrez avoir les vertus humaines qui ont constitué la grandeur de l'empire romain, et que l'Esprit-Saint lui-même a louées dans l'Ecriture. Mais vous aurez déposé dans le sein de la société des germes de corruption et de mort qui porteront leurs fruits tôt ou tard. Vous aurez, sans le vouloir peut-être, fait sortir la France de sa voie présidentielle, et préparé de longues années de souffrance et désunion. »

Un complot contre le prince de Galles

Londres, 5 juin. — On télégraphie que la police de Londres est sur la trace d'un complot contre la vie du prince de Galles. Sous toutes réserves.

Le banquet de l'Association de l'Industrie française

Mardi soir a eu lieu, au Grand-Hôtel, à Paris, le banquet de l'Association de l'industrie française. La réunion était fort nombreuse. Le Nord était représenté par MM. Julien Le Blan, président de la Chambre de commerce; Faucheur, président du comité linier ; Thiriez, président du comité cotonnier ; Scrive-Bigo, Wibaux-Florin, Paul Le Blan, Débauge, Charles Catel, Villard et Gustave Dubar.

Nous remarquons parmi les notabilités M. Méline, président de la Chambre des députés; MM. Féray et Sébline, sénateurs; Paul Le Gavrian, Renard, Dellisse, R. Waddington, députés, etc.

Au dessert, de nombreux toasts ont été portés aux défenseurs du travail national.

Dans l'après-midi, l'Association de l'industrie française avait tenu son assemblée générale annuelle dans laquelle de nombreux vœux avaient été adoptés, tendant tous à la réforme du régime économique de la France.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Roubaix, 4 juin,— Hauteur barométrique : 750,—Température : A 7 heures du matin 19 degrés audessus de zéro. A 1 » du soir.. 25 degrés audessus de zéro. A 5 » » 22 degrés audessus de zéro.

Paris, 4 juin. — Le baromètre monte sur presque toute l'Europe, et les aires de fortes pressions signalées au sud-ouest et au nord de l'Europe se rejoignent sur la mer du Nord. Un minimum important se tient toujours au large des Iles Britanniques, et la pression reste encore peu élevée sur le centre et le sud du Continent. Le vent est fort du sud en Ecosse et en Irlande ; il persiste de l'est sur la Baltique. Des pluies sont tombées dans l'est de la France et on signale des orages en Allemagne.

La température est toujours très élevée sur la Baltique et en Norwège.

Ce matin le thermomètre marquait 12 degrés à Stornoway, 16 à Paris, 22 à Bodo, Sfax et 23 à Memel.

En France, le temps est au beau et va rester assez chaud.

A Paris, hier, ciel nuageux.

Température : maximum, 21 degrés 9 ; minimum, 8 degres 2.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

UN DRAME ÉPOUVANTABLE RUE DAUBENTON

LE CRIME

Un crime horrible, accompli dans des circonstances mystérieuses, a mis en émoi, mardi soir, le quartier généralement si tranquille de la rue Daubenton.

Au nº 73 de la dite rue, habitent M. Anthime Lefebvre et ses deux sœurs. Cette famille, qui eut jadis une assez belle situation de fortune, est maintenant dans une position des plus modestes. L'une des sœurs vend des liqueurs et des épiceries; l'autre (la victime), faisait le ménage. Quant à M. Anthime Lefebvre, il s'occupe de représentation. Ils sont entourés de l'estime générale.

Rentrant, mardi soir à six heures, chez lui, M. Lefebvre monta au premier étage de la maison. N'y trouvant pas sa sœur, il redescendit et entra dans une salle qui se trouve à gauche, au rez-de-chaussée. Quelle ne fut pas son épouvante, en apercevant, sous la table ronde, qui se trouve au milieu de la salle, les pieds de sa sœur dépasser. Il tira la table et un pectacle épo uvantable s'offrit à ses yeux.

LA VICTIME

Sa malheureuse sœur, Mlle Esther Lefebvre, âgée de 64 ans, gisait étendue sur le plancher, dans une mare de sang. Sa tête était appuyée contre le foyer de la cheminée et le bras gauche était replié sur lui-même.

En proie à une émotion indescriptible, M. Lefebvre s'approcha et s'aperçut que la tête de sa sœur était presque détachée du tronc ; le sang coulait à flot, en s'épandant dans l'appartement par une large blessure au cou.

Aux cris poussés par M. Lefebvre des voisins accoururent ; et l'on envoya chercher immédiatement M. Guargualé, le commissaire de l'arrondissement, qui procéda aux premières constatations.

M. le doyen de l'église St-Martin, M. Bertaux, qui passait en cet endroit, entra pour donner les derniers sacrements à la victime, mais malheureusement elle avait rendu le dernier soupir.

LES CONSTATATIONS

A 6 heures 1/2, M. Barroyer, commissaire central, et Corbière, lieutenant de gendarmerie, arrivaient sur le théâtre du crime, accompagnés de M. Bayart, médecin-légiste.

Rien dans la salle n'avait été dérangé. Près de la cheminée se trouve un piano qui n'a pas été bougé. Sur la table un service à thé dont aucune pièce n'a été changée de place, et, sur le secrétaire, du papier, de l'encre et des plumes tels que M. Lefebvre les avait préparés pour écrire une lettre.

La scène qui se passe alors est navrante. M. Anthime Lefebvre, un vieillard de soixante-dix ans, est à genoux à côté du cadavre de sa sœur et sanglote dans ses mains. Tous les assistants sont profondément émus de cette douleur.

M. le commissaire de police examine le couteau qui a servi à accomplir le crime et qui est placé à peu de distance de la victime. C'est un de ces couteaux semblables à ceux qui servent aux bouchers, à exécuter leurs désossements. Il a un manche en bois blanc et une lame très pointue, effilée et tranchante.

LE MOBILE DU CRIME

Le mobile du crime n'a certainement pas été le vol, car, comme nous le disons plus haut, rien n'a été dérangé dans la maison. L'assassin a dû s'enfuir aussitôt après avoir tué sa victime ; il ne s'est pas lavé les mains, car aucun indice ne le laisse soupçonner.

UN INCIDENT

A sept heures moins le quart, Mlle Emma sœur de la victime âgée de 66 ans, arrive à son tour, bouleversée, la figure en larmes, car la rumeur publique lui a déjà laissé entrevoir la catastrophe.

Elle pénètre dans la salle à manger, et, en voyant devant elle le cadavre de sa sœur baignée dans le sang, elle tombe comme une masse sur le plancher, en proie à une crise de nerfs qui se termine par un long évanouissement.

M. Bayart ne tarde cependant pas à lui faire reprendre ses sens ; mais la pauvre femme ne cesse de sangloter.

LES DÉCLARATIONS DU MÉDECIN

M. Bayart, médecin-légiste, a déclaré que la carotide avait été nettement tranchée, par un individu qui n'a pas hésité dans l'accomplissement de son acte.

La scène du crime n'a cependant pu être encore reconstituée.

LES INDICES

Différents indices pourraient bien mettre la police sur les traces de l'assassin.

Voici quels sont les principaux.

Samedi matin, un jeune homme se présentait chez le frère de la victime. Ce dernier était absent pour le moment et seules, MMlles Esther et Emma Lefebvre étaient dans la maison. Ce jeune homme prétendit qu'un Monsieur Lefebvre désirait leur parler, et que l'une d'elle veuille bien aller le trouver le mardi à 5 h. du soir avec son frère. Ces demoiselles qui ne se connaissent qu'un parent éloigné de ce nom, demandèrent quel était ce Lefebvre.

— Nest-ce pas madame Vve Lefebvre de la rue du Chateau ? demanda une des sœurs.

— Peut-être bien repondit le messager, je n'ai pas très bien fait attention à ce qu'on m'a dit, et ne peut pas certifier si c'est M. ou Mme Lefebvre.

N'ayant aucune raison de douter de la parole de l'inconnu dans une demande aussi simple, M. Anthime Lefebvre se rendit donc mardi avec Mlle Emma Lefebvre chez madame Vve Lefebvre rue du Chateau. Cette dernière n'avait envoyé aucun commissionnaire. Ils visitèrent donc différents Lefebvre qui tous déclarèrent ne les avoir pas mandés.

M. Lefebvre crut avoir eu affaire à un mauvais plaisant et n'ajouta pas plus d'importance à la chose.

Or, pendant que M. Anthime Lefebvre faisait ainsi cette série de visites infructueuses, le crime s'accomplissait rue Daubenton.

Une voisine affirme avoir vu sortir de la maison, vers cinq heures et demie, un jeune homme de quatorze à quinze ans qui paraissait s'éloigner avec rapidité.

Le commissionnaire de samedi et ce jeune homme, ne seraient-ils pas la même personne ?

Il y a là certainement un fait à examiner.

La police de sûreté s'est mise immédiatement en route après avoir reçu des ordres détaillés, et tout fait espérer que l'auteur de ce crime atroce ne tardera pas a être découvert.

L'ÉMOTION

Une foule nombreuse ne cesse de stationner devant la maison de M. Lefebvre et se perd en conjectures sur les motifs du crime. Y a-t-il vengeance, vol avorté, telle est la question que chacun se pose. Espérons que le problème ne tardera pas à être résolu.

Toujours est-il que le quartier est en proie à la plus vive émotion, et que, chez les femmes surtout, la terreur est à son comble.

La victime était estimée de tous, et l'idée de vengeance est repoussée par tous ceux qui l'ont connue.

NOUVEAUX DÉTAILS

LA JOURNÉE DE MERCREDI

L'émotion est toujours grande dans le quartier Daubenton, et de nombreux groupes circulent devant la maison du crime, épiloguant sur la victime et sur l'assassin présumé.

Comme nous l'avons dit à la première heure, et contrairement à l'assertion de nombreux confrères, il y a bien crime, et toute idée de suicide doit être écartée.

Les constatations de la première heure n'avaient amené aucune autre découverte sur le corps de la malheureuse assassinée, que la blessure épouvantable du cou où la carotide droite était entièrement et nettement coupée, et une contusion à l'œil droit qui paraissait occasionnée par le heurt de la tête contre le piano. Une nouvelle constatation vient de démontrer clairement que l'assassinat ne peut être mis en doute. La garde-malade en transportant le corps de la victime sur son lit, après la descente du parquet, aperçut une plaie à l'extrémité du crâne de Mlle Esther Lefebvre et en fit la remarque à M. Bayart, médecin légiste.

Celui-ci s'aperçut alors qu'un coup violent avait dû être donné d'abord à la victime avec un marteau de vitrier. Le trou est très profond, et a du forcément étourdir Mlle Lefebvre, et la faire tomber. C'est alors que l'assassin aura accompli son égorgement.

Le Procureur de la République, accompagné de M. Debrisec, juge d'instruction, et de M. Dufour, greffier, s'est rendu, mercredi à 8 h. 1/2 du matin, sur le théâtre du crime, et a commencé les premiers interrogatoires. Jusqu'à présent, l'affaire est toujours aussi embrouillée. Seul un point important pourra peut-être jeter un peu de jour dans l'instruction de ce crime. On a à peu près le signalement du messager qui est décidément le même que celui de l'individu aperçu sortant de la maison vers les 5 h. 1/2.

Voici ce signalement: 17 ou 18 ans, taille approximative : 1 mètre 55, pas le moindre soupçon de barbe, figure blême. Ce jeune homme était coiffé d'une casquette à la dernière mode en drap noir avec jugulaire en cuir verni. Il portait un veston de velours noir et un pantalon de drap clair. Quant à la couleur de ses cheveux, on ne peut absolument la fixer, mais on croit qu'ils sont châtains-clairs.

Ce signalement a été donné par M. Kohlert, un voisin, qui, rentrant chez lui, vit l'assassin présumé sortir de la maison de M. Lefebvre et il se rapporte absolument à celui que fit Mlle Emma Lefebvre, la sœur de la pauvre femme égorgée.

Les plus fins limiers de notre police ont été mis en chasse avec ce signalement. Espérons qu'ils seront assez heureux pour trouver rapidement l'assassin. Des ordres ont été également envoyés à tous les Parquets de la région.

Le vol paraît être décidément le mobile du crime, et si l'assassin n'a rien emporté, c'est qu'il a dû être effrayé par le coup de sonnette du domestique de M. Foveau, boulanger, qui arrivait à 5 heures porter le pain. Ce dernier ne recevant pas de réponse, déposa son pain chez Mme Kohlert, et s'éloigna. C'est à ce moment que l'assassin a dû s'enfuir, sans voler quoi que ce soit, effrayé par l'alternative d'un nouveau coup de sonnette.

Le Parquet s'est rendu de nouveau rue Daubenton à trois heures, accompagné cette fois de M. Castiaux, médecin légiste de Lille.

A demain de nouveaux détails.

Nous apprenons avec plaisir que M. Albert et Mlle Jeanne Duhamel, fils et fille de notre concitoyen, le sympathique membre du comité de l'Ecole de musique de Roubaix, qui actuellement suivent les cours du Conservatoire de Paris, viennent, d'être admis à concourir.

M. Albert Duhamel a passé l'examen de violon le 3 juin, et Mlle Jeanne Duhamel, l'examen de piano le 27 mai dernier.

La fête de la « Roubaisienne ». — Rendons à César ce qui est à César...

Dans notre compte-rendu sur la fête de gymnastique de la *Roubaisienne* à l'Hippodrome du Club hippique, nous avons dit que les exercices avec cinq barres, exercices qui ont obtenu un réel succès, et qui sont choisis pour concourir à Paris, étaient de l'invention de M. Libouton.

Nous apprenons que ces jolis mouvements ont été composés par M. Piècevaux, moniteur-chef de la *Roubaisienne.*

Les conférences de Mme Alting-Mees (de Londres) à la Bourse. — Hier mardi a eu lieu la première conférence publique qui n'a pas été moins intéressante que la conférence privée.

Mme Alting-Mees a renouvelé ses explications très claires et très précises sur la cuisine au gaz, et a de nouveau fait la cuisine sous les yeux du public, en changeant cette fois son menu.

Toutes les dames se sont fait un plaisir de goûter aux mets fabriqués sous leurs yeux, et entre autres à une superbe tarte aux abricots dont la pâte était aussi légère et aussi fine que si elle sortait de la boutique d'un excellent pâtissier.

La deuxième conférence publique a eu lieu aujourd'hui mercredi, nous en rendrons compte demain.

L'école de natation sera ouverte au public, le jeudi 6 juin courant, à cinq heures du matin.

L'école sera exclusivement réservée aux femmes : le mercredi, de 3 heures du soir à la fermeture ; le vendredi, de 5 heures à midi ; les dimanches 23 juin, 21 juillet, 11 août, 1er septembre, de 3 h. du soir à la fermeture.

Le concert de l' « Alliance Chorale. » — Une erreur de nom s'est glissée dans notre compte-rendu de dimanche sur le concert de l'*Alliance Chorale.*

C'est Madame Delahaef et non Delève, comme on nous l'a fait dire, qui a prêté son concours, en accomplissant la tâche si difficile d'accompagnatrice.

Un accident s'est produit, mardi, rue de Lille. Un domestique de l'ébouage nommé Emile Galant, voulant atteler son cheval à une voiture reçut de ce dernier une ruade qui le blessa assez grièvement au bras gauche. Il a été conduit à la pharmacie de M. Lekeu où un docteur lui a donné des soins.

Emile Galant en sera quitte pour une quinzaine de jours de repos.

Une femme, passant mardi vers cinq heures du soir dans la Grande-Rue, près de la place Nadaud, est tombée tout à coup sur le sol.

La malheureuse se mourait de faim. Elle a été transportée dans une maison voisine où on lui donna les soins que réclamait son état. Une heure plus tard, elle put regagner son domicile. Cette femme se nomme Mme Henri Lévêque et habite rue de l'Epeule, cour Dhalluin nº 1.

L'accident de la rue de la Gare. — Nous avons été prendre des nouvelles des deux victimes survivant à l'accident que nous avons relaté lundi.

Leur état est des plus satisfaisants.

Emile Guelon, qui avait une fracture au bras droit, pourra reprendre son service dans une quinzaine de jours, quant à Elie Mariage, il n'a que quelques contusions sans gravité.

Un accident s'est produit, lundi soir, à l'établissement Motte, rue d'Alger.

Un ouvrier nommé Florimond Carré, âgé de 55 ans, qui travaillait aux batteurs, a eu le bras droit écrasé net entre deux engrenages.

Le malheureux a été conduit à son domicile rue des Longues-Haies, où l'amputation du bras écrasé a eu lieu.

Un carrossier de la rue de l'Ommelet, M. Napoléon Deblauwe, n'ayant plus de travail à donner à son domestique Emile Berte, pria ce dernier de sortir de son atelier.

Emile Berte, furieux, lança à son patron un violent coup de poing dans la figure.

Un rapport a été rédigé à sa charge.

Une rixe, rue Saint-Vincent-de-Paul. — Dans la soirée de lundi, deux ouvriers, Antoine B..., peintre, et Jacques Péere, ouvrier forgeron, s'étant pris de querelle, dans la rue Saint-Vincent-de-Paul, échangeaient force coups de poing et coups de pied.

Un de ces derniers atteignit le nez de Péere et fit couler le sang.

Sa blessure est cependant sans gravité.

Un agent vint mettre le holà en rédigeant un rapport à la charge de Antoine B...

Arrestation de deux jeunes voleurs. — Lundi vers dix heures du soir, l'agent Cattoir vit sortir de l'enclos de la propriété de M. Motte, rue des Longues-Haies, deux gamins qui emportaient des barres de fer. Il les poursuivit et parvint à arrêter l'un d'eux à l'angle de la rue du Moulin.

C'est un nommé Camille L., âgé de seize ans. Son frère Louis qui n'a pu être atteint est âgé de onze ans. Ces deux jeunes voleurs ont déclaré qu'ils emportaient ces barres de fer pour leur père qui est chiffonnier.

Huit chiens ont été mis, mardi, en fourrière et six contraventions ont été rédigées à la charge de leur propriétaire.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

Les membres de la société chorale l'*Union des Travailleurs*, sont priés de se rendre vendredi, à neuf heures du soir, chez M. Longré, place de la Liberté, siège de la société, pour une communication importante.

Chronique colombophile.— Voici le résultat du concours de Clermont, offert par la société colombophile « La Cordiale » établie chez le sieur Arthur Fleury, 49, rue Drouot. 439 pigeons de concours. 17 paniers ouverts à 6 h. Beau temps, vent Sud-Est. Convoyeur, J. Dedoncker.

1er prix, Dujardin, 7 h. 55 m. 47 s. h; 2e, J. Vandevelde, 56.02h unique ppp; 3e, Liagre, 56.10h; 4e, Leman, 56.14hpp; 5e, A. Lefebvre, 56.16hpp; 6e, Desplechin, 56.17h; 7e, H. Vandalle, 56.29hp; 8e, Beautvais, 57.00hpp; 9e, D. Lepoutre, 57.10hp; 10e, C. Germain, 57.45hp; 11e, E. Maton, 57.48p; 12e, L. Wysseur, 57.54pp; 13e, Vergin, 58.44pppp; 14e, H. Morel, 59.09p; 15e, H. Morel, 8 h. 00.09p.

16e prix, Vandalle, 8 h. 0m. 13 s., pppp ; 17e, O. Caulliez, 0.36; 18e, Janssens, 0.36ppp; 19e, Debruycker, 0.53 pppp; 20e, Petit Soldat, 1.02p; 21e, Béquet, 1.18p; 22e, H. Salembier, 1.26p; 23e, D. Krabansky, 1.27ppp; 24e, Duhamel, 1.31 p; 25e, Joseph Boudry, 1.36ppp ; 26e, G. Browaeys, 1.37pp; 27e, J. Kindt, 1.38 pp; 28e, Debossєker, 1.38pp; 29e, Ysebaert, 1.45; 30e, Laureyns, 2.06p.

31e prix, F. Legrand, 8 h. 02 m. 21 s. p; 31e, Demeirchunn, 2.30pp; 33e, Petit Soldat, 2.38pp; 34e, Oscar Robier, 2.38p; 35e, Baupens, 2.42pp; 36e, L. Wysseur, 2.54p; 37e, A. Fleury, 3.00p; 38e, Devuyst, 3.12p; 39e, J.-B. Mercier, 3.16p; 40e, Dernaucourt, 3.20; 41e, Vivequin, 3.25; 42e, Ving, 3.29; 43e, Delfortrie, 3.29; 44e, Fremaux, 4.06; bouquet, Ern. Herman.

— Dimanche 9 juin (jour de la Pentecôte) 7e concours de l'*Union fédérale colombophile*, sur Creil. Prix d'honneur 100 francs, organisé par la socété colombophile l'*Epervier* établie chez le sieur Victor Carrette, rue Archimède (près du théatre). L'inscription des pigeons la veille de 3 à 6 heures 1/2 du soir.

— Lundi de la Pentecôte 10 juin, 8e concours de l' « Union fédérale colombophile » sur Chantilly. Prix d'honneur 200 fr., organisé par la société colombophile « Le Martinet » établie chez le sieur J.-B. Nifille 45, rue Vaucanson. L'inscription des pigeons le dimanche 9 juin de 3 à 6 h. 1/2 du soir.

Aux deux concours, poule unique à 0.50 c.; poules facultatives, 1, 2, 3 et 5 fr.; marquage par la bague en caoutchouc (J. Rosoor). Convoyeur, J. Dedoncker.

— Dimanche 16 juin, grand concours général et international sur Chartres, prix d'honneur 200 francs, offert aux amateurs situés dans un rayon de 15 kilomètres, organisé par l'*Union fédérale colombophile*, à la société colombophile l'*Etoile du Nord*, établie chez le sieur Emile Maton, rue Blanchemaille. Mise par pigeon 3 fr., poule unique à 0,50 c., poules facultatives 1, 2, 3, 5 et 10 fr., vitesse-propre, marquage secret par la bague en caoutchouc (J. Rosoor). L'inscription des pigeons le vendredi 14 juin de 3 à 6 h. 1/2 du soir. Convoyeur, J. Dedoncker.

— La société colombophile le *Pigeon noir*, établie chez M. Jean-Baptiste Desrousseaux, 49, rue Pellart, rappelle aux amateurs son concours sur Orléans le dimanche 9 juin 1889, dans un rayon de douze kilomètres, 1.000 francs de prix d'honneur, dont 800 francs répartis entre les 50 premiers pigeons constatés et 200 francs par séries de 2 et 3 pigeons. Mise obligatoire 2 francs. Mise facultative 2 francs. Marquage secret par la bague en caoutchouc (système Rosoor) pour laquelle il sera fait une retenue de 5 centimes par pigeon. Mise en paniers le vendredi 7 juin, de 2 à 6 heures du soir.

Avis aux personnes charitables. — Comme les années précédentes, à l'occasion de la première communion, Mlle Deflou prévient sa nombreuse clientèle que toutes les chaussures seront vendues au prix de facture, pour œuvre de bienfaisance.

Elle a l'honneur de prévenir ces dames, qu'elle tient à leur disposition un grand choix de chaussures Pinet, ainsi que toutes les pointures en bleu et blanc, pour les enfants voués à ces couleurs, jusque l'âge de sept ans.

Seule et unique maison de vente, 8, rue de la Gare, Roubaix. 38835

Première communion. — *Portraits.* — Photographie d'Art Shettle, rue Chanzy, 47. — Pour choisir son heure, prière de vouloir bien se faire inscrire à l'avance. 38915—19785

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

VILLE DE ROUBAIX

CONFÉRENCES

données par Mme Alting Mees, de Londres

au **local de la Bourse,** *Grand'Place*

Mardi 4 et mercredi 5 juin, à 3 heures 1/2

SUJET :

Le rôle du gaz dans les ménages.

(Des démonstrations pratiques seront faites pendant ces conférences.)

Ces conférences présenteront surtout de l'intérêt pour les dames, nous les engageons beaucoup à y assister. 39912—19618

TOURCOING

Au Conseil municipal. — Le Conseil municipal, dans les trois séances de la session de mai, a voté plusieurs projets importants, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.

Il s'est en outre, montré, très-large, et personne ne songera à l'en blâmer, en allouant, sans trop marchander, aux diverses sociétés qui doivent, cette année, prendre part à de grands concours, et porter au loin le vieux renom artistique de Tourcoing : 5,000 fr. d'un côté, 2,000 fr. de l'autre ; et encore des 500, 300, 150, 100 fr., soit au bas mot une bonne dizaine de mille francs. Et que ce ne soit pas tout : puisse-t-on voter encore des crédits supplémentaires, pour faire de solennelles réceptions au *Cricks-Sicks*, aux gymnastes, aux harmonies et fanfares qui nous reviendront avec de beaux prix, vaillamment gagnés.

FEUILLETON DU 6 JUIN 1889. — Nº 55

LA CHAMBRE ROUGE

Par Pierre ZACCONE

DEUXIÈME PARTIE

LE CŒUR DE BERTHE

XI

— Ça, c'est différent. Il parait que la troupe est excellente. L'étoile, la Granier, la Judic, s'appelle Marta ; elle a créé plusieurs rôles importants aux Folies et aux Variétés. On dit que c'est une fort jolie femme, et que, dans chaque ville où elle s'arrête, elle fait de véritables passions. Quant au directeur, on assure qu'il a été, il y vingt ans, le roi du Midi. Un baryton *di primo cartello*, voix superbe, belle prestance ; il a joué la *Reine de Chypre, Charles VI*, la *Favorite* à faire échec à Faure lui-même.

— Et aujourd'hui ?

— Ah ! dame ! aujourd'hui... ce n'est plus ça... la dégringolade est venue !... On n'a pas voulu de lui sur les grandes scènes où il avait obtenu d'énormes succès, et après avoir chanté encore dans les beuglants de Marseille, Lyon et Bordeaux, il a fini par se faire directeur de troupes ambulantes.

— Et comment s'appelle ce pauvre diable ?

— Il a eu plusieurs noms ; mais, au vrai, il s'appelle Caminade.

— Caminade ! répéta le vieux soldat avec un mouvement de vif intérêt.

Labadens regarda le vieux soldat avec étonnement.

— Eh ! sans doute capitaine ! répondit-il ; est-ce que par hasard vous le connaitriez ?

— Si c'est celui que je crois, dit Bellegarde, je l'ai connu à Montpellier, à l'époque de ses triomphes, et nous avons été fort bien ensemble.

— Vraiment !

— Même il a été mêlé à une affaire qui m'a beaucoup occupé alors.

— Laquelle ?

— Celle de mon soufflet.

— Ah ! ah !

— J'étais jeune ; je fréquentais les artistes, qui sont généralement de bons garçons, de sorte que Caminade et moi, nous nous voyons souvent ; si bien que, lorsque je lui ai appris dans quelles circonstances j'avais reçu un soufflet, il en fut presque aussi furieux que moi. Cela resserra encore les liens de l'amitié, et pendant quelque temps, après que j'eus quitté Montpellier, nous nous donnâmes réciproquement de nos nouvelles. Mais le pauvre diable tourna mal : l'absinthe, et le reste ; il dégringola..., comme tu disais, et, au bout de quelques années, il cessa de m'écrire.

— Et vous ne l'avez plus revu ?

— Jamais.

— Eh bien ! je serais curieux de savoir si c'est lui.

— Je n'en doute pas !... Mais je le vérifierai dès ce soir.

— Comment celà ?

— En me rendant à la gare pour l'arrivée du train.

— Mais il est déjà neuf heures.

— Nous avons une demi-heure, le temps de nous y rendre. Viens-tu ?

— Je ne vous quitte pas, répondit Labadens.

Et tous deux allèrent prendre l'omnibus qui se rendait au-devant du train.

La nouvelle que venait d'apporter le petit Labadens était vrai.

Le matin, le secrétaire de la mairie avait reçu une lettre qui annonçait l'arrivée imminente d'une troupe d'opérette, laquelle se proposait de donner, pendant la *foire haute*, deux ou trois représentations de son répertoire. La lettre contenait, en outre, le tableau complet de la troupe, avec le concours de mademoiselle Marta, premier sujet des théâtres de Paris, Variétés et Folies-Dramatiques, et celui de quelques artistes ayant appartenu aux principaux théâtres de province : Lagardère, Desrois, Lambert, etc, etc.

Et la lettre était signée par Raymond Caminade, ex-baryton des théâtres de Bordeaux, Marseille, Lyon, etc., présentement directeur d'une troupe en tournées, avec autorisation spéciale de la commission des auteurs dramatiques de Paris.

C'était bien le Caminade que le capitaine avait connu à Montpellier.

Un singulier type !

Il avait eu autrefois un second prix de chant au Conservatoire, et pendant plus de dix années il avait promené sa belle voix de baryton sur la plupart des principales scènes de la Province.

Ç'avait été le beau temps !

Il était jeune, fort bien de sa personne, avait l'ambition d'arriver, et aucun succès ne lui avait manqué !

Ce fut comme un rêve heureux qu'il faisait tout éveillé.

On l'avait vu successivement, à Marseille, Toulouse, Bordeaux, acclamé, fêté, aimé !

Il aurait pu devenir quelque chose, et les directeurs de Paris, le suivaient déjà avec intérêt.

Mais la griserie était venue, et avec elle la paresse.

La vie qu'il menait alors était si facile et si douce !

Il s'était laissé aller.

La paresse l'avait pris, puis les femmes, l'absinthe, le jeu !... C'est plus qu'il n'en faut pour précipiter l'artiste le plus vaillant au début.

La dégringolade avait commencé !

Il était allé à Brest, Montpellier, à Lille, à Tours...

Puis, la déveine s'accentuant, il était descendu aux villes de troisième et quatrième ordre, pour aller finalement échouer dans les *beuglants* ou les *bouisbouis* de la capitale...

Ce fut la dernière étape...

A partir de ce moment, il vécut longtemps de carottages, courant après la pièce de cent sous, les vêtements râpés, les souliers éculés, jusqu'au jour où le hasard lui avait offert une dernière chance.

Un *ami*, un gentilhomme qui l'avait connu à ses débuts et s'était intéressé à lui, l'avait libéralement commandité pour lui permettre de tenter la forune en organisant des tournées de province.

Ça, c'était son affaire !

Directeur ! C'est le rêve de tous les artistes, et pour Caminade, c'était le seul avenir qu'il lui fut permis d'ambitionner désormais.

D'ailleurs, c'était vraiment un bon garçon ! Serviable, obligeant, chez lequel l'alcoolisme n'avait pas complètement obliteré le sens artistique.

Et puis, sans jalousie, sans rancune, blaguant lui-me sa vie ratée et saluant volontiers le succès de ses anciens rivaux !

C'étaient là de précieuses qualités pour devenir directeur d'une troupe de tournées, et il avait en outre une expérience du métier, une connaissance approfondie du cœur humain des artistes, qui devait lui rendre facile une tâche qui ne laisse pas d'être hérissée de grandes difficultés.

Le personnel de ces troupes se compose, en effet, généralement du moins, des éléments plus difficiles à manier et à conduire.

Il y en a de deux sortes :

D'abord, les troupes sérieuses, qui se recrutent d'ordinaire parmi les artistes pour lesquels le théâtre est une affaire et les tournées de province une aubaine ; ils sont le plus souvent, mieux qu'à Paris et trouvent l'occasion d'aborder des rôles qu'on ne leur confierait pas sur une scène parisienne. C'est une chance, et certains sont soutenus par l'espoir de revenir dans la capitale parés des lauriers conquis en province, et d'être accueillis, au retour par des engagements inattendus.

Pierre ZACCONE

(A suivre.)

Voici les communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25 :

Antoing, Blandain, Comines, Celles, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecroix, Havines, Menin, Messines, Mouscron, Moorslede, Néchin, Neuve-Église, Taintignies, Templeuve, Tournai, Warneton, Warcoing, Wervicq, Ypres.